

**MAIRIE  
DE  
SAINT PIERRE DE BELLEVILLE  
73220**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de conseillers :  
En exercice : 9  
Présents : 5  
Votants : 6

L'an deux mil vingt-quatre, vendredi 12 juillet à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 05 juillet 2024, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCLIER BEAUCHET, Maire.

*Présents:* Mme POLLET Catherine – DEQUIER Gérard – POLLET Bernard – VILLARD Michel

*Absents:* BERARD Olivier donne pouvoir à Christine BOUCLIER BEAUCHET  
DUPONCHEL Magali  
SAMSON Julien  
VILLARD Dominique

Mme POLLET Catherine a été nommée secrétaire de séance.

### **OBJET : CONVENTION AVEC CRISTAL HABITAT**

Madame le Maire indique au conseil municipal le souhait d'implanter un nouvel abri bus le long de la route des Hurtières. L'endroit le plus adapté et sécurisé pour cette implantation est une emprise de terrain appartenant à CRISTAL HABITAT. Nous avons sollicité CRISTAL HABITAT pour implanter cet équipement. A ce titre, il convient d'établir une convention précisant les modalités de cette occupation. Convention indexée à la présente délibération ainsi qu'un extrait du plan cadastral et une photo.

La présente convention sera conclue pour une durée de 10 ans qui sera reconduite tacitement par période de 1 an sous réserve de congé de l'une des parties.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention avec CRISTAL HABITAT,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention,

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.*

*Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.*

Le/la secrétaire de séance :

Pour copie conforme,  
Le maire,  
Christine BOUCLIER BEAUCHET

